



SOCIÉTÉ ARTISTIQUE DE FONTENAY LE FLEURY  
Formulaire d'inscription aux cours de l'Atelier  
Année 2023-2024

**REPRISE DES COURS LE MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023**

	Règlement à l'inscription		Nombre d'échéances	04/01/24	02/02/24	01/04/24
	Cotisations (*)	Cours 1 <sup>er</sup> versement				
<b>Peinture et dessin</b>						
Cours de 2h30 Mercredi 10h00 à 12h30 13h30 à 16h00 19h00 à 21h30	22 € ou 26 €	410 €	1			
		205 €	2		205 €	
		150 €	3	130 €		130 €
Jeudi 17h00 à 19h30						
<b>Académie du Nu</b>						
2 heures Le jeudi de 20h10 à 22h10	22 € ou 26 €	7 € la séance				
3 heures Le samedi de 14h00 à 17h00 (Selon planning établi)		10 € la séance				

**(\*) 22€ pour les Fontenaysiens / 26€ pour les non-Fontenaysiens.** L'adhésion est due une seule fois, quel que soit le nombre de cours pris. Elle est également valable pour les expositions qu'organise la Société Artistique sur l'année.

- Les élèves s'engagent à venir régulièrement aux cours et à prévenir le professeur en cas d'absence.
- Toute inscription correspond à un engagement dont il ne pourra être procédé au remboursement sauf en cas de force majeure étudié en Conseil d'Administration.
- La Société Artistique se réserve le droit de ne pas ouvrir un cours si le nombre minimum d'élèves requis n'est pas atteint.
- Les cours qui ne pourraient être assurés par les professeurs seront systématiquement rattrapés, le professeur prenant soin d'en informer suffisamment à l'avance les élèves. 30 séances sont assurées sur l'année pour les cours de peinture, l'Académie du Nu faisant l'objet d'un calendrier particulier et d'un règlement à chaque séance. Un calendrier annuel est transmis par les professeurs en début d'année.

**Merci de remplir en lettres capitales pour éviter les erreurs sur l'adresse mail**

NOM : ... PRENOM : .....

Adresse : .....

Tél : .....Email ... ..

**Signature précédée de la mention « lu et approuvé »**